

Conditions d'utilisation de l'aspiration haut débit par les chirurgiens-dentistes et les assistants dentaires



L'aspiration à haut débit est un dispositif d'aspiration en bouche d'un grand volume d'air sur une période de temps donnée, conçu pour limiter la quantité d'aérosol diffusée lors des soins dentaires. Son utilisation répond à une diversité d'usages et doit s'assortir, pour une utilisation efficace et limitant le risque pour la santé des utilisateurs, de la performance du système et de son confort d'utilisation sur différents plans (physique, sonore, visuel). Pour identifier des besoins futurs en matière de prévention des risques professionnels associés à l'utilisation de l'aspiration haut débit et alimenter des études portant sur le captage des aérosols dans les soins dentaires, il est nécessaire de disposer d'une connaissance des pratiques et du ressenti des chirurgiens-dentistes et assistants dentaires en matière de facteurs motivant, compliquant ou s'opposant à l'utilisation de tels systèmes. Pour cela, l'INRS va conduire une étude par questionnaire auprès de ces professionnels.

Objectif de l'étude

- Connaître les conditions d'utilisation de l'aspiration haut débit lors des soins dentaires et recueillir la satisfaction et le confort associés à son utilisation.

Méthodologie

Répondre à un questionnaire en ligne pour :

- les chirurgiens-dentistes ou étudiants en chirurgie dentaire :

(https://manager-enquetes.inrs.fr/SurveyServer/s/pro-acy/Aspiration_HV_praticiens/praticiens.htm) ;

- les assistants dentaires, y compris en contrat de professionnalisation :

(https://manager-enquetes.inrs.fr/SurveyServer/s/pro-acy/Aspiration_HV_assistantes/assistantes.htm) .

La participation au questionnaire est anonyme (pas de donnée nominative, pas de traçage de l'adresse IP) et sa durée de remplissage est inférieure à 5 minutes.

Les résultats seront restitués, courant du 1^{er} semestre 2023, via les revues de l'INRS et la presse professionnelle du milieu dentaire.

Entreprises recherchées

- Les cabinets dentaires, services de soins dentaires hospitaliers, centres de santé dentaire (gérés par l'assurance maladie, mutualiste ou associatif).
- Les services de prévention et de santé au travail peuvent être un relais de diffusion du questionnaire auprès de leurs adhérents concernés.

Responsable d'étude à contacter :

Aude Cuny-Guerrier

Tél. : 03 83 50 85 48

aude.cuny@inrs.fr

Département Homme au Travail, INRS

1, rue du Morvan,

CS 60027,

54519 Vandœuvre-lès-Nancy Cedex